

**La matinée de rencontre du 4 février, organisée par Rezé Citoyenne, a permis de découvrir et mieux comprendre le travail de nos élus :**

**Ainsi, Didier Quéraud, élu de quartier et aux sports et Philippe Audubert, élu chargé des personnes âgées et de la santé, ont présenté respectivement des dossiers concernant leur délégation : la réfection des tribunes du stade Léo Lagrange et la nouvelle maison médicale.**

**Dans un premier temps, M. Queraud a rappelé le fonctionnement d'une municipalité.**

Le conseil municipal est une instance délibérante majeure, toutes les délibérations étant examinées par la préfecture. Il nous rappelle que l'adjoint est en relation avec la Maire pour les décisions les plus importantes et travaille collectivement, en concertation, avec les autres élus.

Les services regroupent environ 950 agents qui ne changent pas lors d'un changement d'équipe municipale.

**Pour un projet concernant le sport**, le projet doit être suivi par les Services des finances, les Services juridiques, du bâti, des sports, du dialogue citoyen, du développement durable et les élus concernés. Il faut aussi tenir compte des fédérations sportives, connaître les lois et réglementations en lien avec le sport.

**En septembre 2020, il a été décidé de reconstruire les tribunes du stade Léo Lagrange.**

En juin 2021, le projet a été présenté aux clubs et un concours a été lancé auprès des architectes.

Trois architectes sont retenus, avec analyse des projets par un jury.

Ensuite, arrive la phase de conception par l'architecte choisi, avec le choix du concepteur; une commande publique imposant la procédure .

Le calendrier cible l'opération de 2022 à 2026 : un dossier qui prend tout le mandat et plus !

**Dans un second temps, M. Audubert nous a présenté la création du nouveau cabinet médical du Château.**

Il a tout d'abord exprimé ses impressions de nouvel élu, arrivé fin juin 2020.

Dès juillet, lors du premier conseil municipal, une rumeur concerne le départ des docteurs du quartier Château. Les habitants se tournent alors vers la mairie, mais le service de la délégation santé n'existe pas !

**La Ville a fini par racheter le cabinet** qui est en vente pour le rénover, reste à trouver des médecins. La demande des habitants et des nouvelles pharmaciennes proches est grande .

On doit recruter des médecins, une annonce est passée : un accompagnement est proposé avec un loyer modéré, une aide à l'entretien, à la sécurité.

Des infirmières s'installent temporairement pour des vaccinations anti grippale et tests anti-covid, ainsi qu'une antenne cipad – intervention psychiatrique à domicile. Ces locations sont temporaires en attente de médecins. La ville recrute une coordinatrice santé et un service se constitue :

**Le pôle solidarité devient solidarité et santé.**

C'est le docteur Amelineau, qui exerce déjà à Rezé qui finira par s'y installer en février 2022, avec quatre médecins qui ont envie de travailler ensemble. Le cipad toujours présent, récupère l'ancien cabinet du docteur Amelineau.

**Il devient intéressant de creuser la piste des centres de santé des médecins salariés par la Ville** ou par une association : un contact est pris avec la mutualité française pour se renseigner sur ce système. Les collectivités locales ont un rôle à jouer au niveau de la santé. Le fait d'avoir accompagné cette installation défend cette idée. Des interactions intéressantes sont en train de se construire.

Il faut convaincre les urbanistes de prévoir des volumes plus importants pour installer des médecins qui ne souhaitent plus être seuls.

**Le rôle des élus peut être de sortir des sentiers battus et de proposer un retour de ces expériences.**

**Conclusion : toutes les personnes présentes se sont accordées pour reconnaître la qualité et l'intérêt d'une telle présentation : à réitérer donc, dans le cadre de nouveaux ateliers Rézé Citoyenne !**